



CÉDULE DE VIDANGE DE FOSSES SEPTIQUES 2016
 de la MRC Beauce-Sartigan et de la MRC Robert-Cliche
 Centre régional de traitement des boues des fosses septiques de la
 Ville de Saint-Joseph-de-Beauce 418 226-5300

MUNICIPALITÉS de la MRC BEAUCE-SARTIGAN			DATES DE VIDANGE
* Composer le 418 226-5300 pour la prise de rendez-vous			
St-René St-Martin	St-Théophile St-Côme-Linière	St-Philibert St-Gédéon-de-Beauce	Du 16 mai au 3 juin 2016
St-Benoît Labre La Guadeloupe	St-Ephrem-de-Beauce Lac Poulin		Du 6 au 17 juin 2016
St-Georges (secteurs Aubert-Gallion et St-Jean-de-la-Lande)			Du 20 juin au 1 ^{er} juillet 2016
St-Georges (secteur St-Georges Est)			Du 4 au 22 juillet 2016
Notre-Dame-des-Pins St-Honoré-de-Shenley	St-Simon-les-Mines St-Hilaire-de-Dorset	St-Évariste-de-Forsyth	Du 25 juillet au 5 août 2016
St-Benoît Labre et Lac Poulin			Du 22 août au 9 septembre 2016
St-Georges (secteur Aubert-Gallion)			Du 12 au 16 septembre 2016
St-Georges (secteur St-Georges Est)			Du 19 au 23 septembre 2016
St-René St-Martin	St-Théophile St-Côme-Linière	St-Philibert St-Gédéon-de-Beauce	Du 3 septembre au 7 octobre 2016
MUNICIPALITÉS de la MRC ROBERT-CLICHE			DATES DE VIDANGE
* Composer le 418 774-9828 poste 231 pour la prise de rendez-vous			
Beauceville (secteur Est)			Du 16 mai au 17 juin 2016
St-Victor			Du 16 mai au 17 juin 2016
St-Alfred			Du 13 au 24 juin 2016
Tring-Jonction	St-Frédéric		Du 27 juin au 1 ^{er} juillet 2016
St-Sévérin			Du 4 au 8 juillet 2016
Saint-Joseph-de-Beauce			Du 11 au 29 juillet 2016
Saint-Joseph-des-Érables			Du 1 ^{er} au 5 août 2016
St-Jules			Du 8 au 12 août 2016
St-Odilon			Du 15 au 26 août 2016
Beauceville (secteur Ouest)			Du 29 août au 16 septembre 2016
St-Victor			Du 19 au 23 septembre 2016
<p>Nous retournons votre appel en semaine dans un délai de 24 heures. Veuillez prendre note que des coûts additionnels de 50\$ sont prévus les samedis, dimanches, les jours fériés, pendant la période des fêtes, soit du 19 décembre 2015 au 3 janvier 2016 inclusivement et pour les vidanges effectuées avant le 15 mai ou après le 15 octobre, sauf pour les fosses de rétention. Les fosses doivent être facilement accessibles pour le camion et les couvercles doivent être visibles et dégagés de 4 à 6 pouces pour permettre la manipulation.</p>			